



Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552639

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552694

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552656

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552711

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552623

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552678

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552893

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552938

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552905

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552950

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552871

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552916

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552878

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552923

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552887

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552932

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552749

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552830

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553311

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552761

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552842

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552727

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552808

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553325

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil Le Roi A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553332

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552734

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552815

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552743

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552824

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551063

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551473

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551075

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551485

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551041

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551451

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551048

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551458

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551057

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551467

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552756

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552837

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552746

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552827

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552764

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552845

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552737

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552818

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551115

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551175

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551551

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551596

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551105

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551165

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551541

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551586

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551123

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551183

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551559

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551604

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551096

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551156

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551532

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551577

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27541224

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551339

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552992

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553037

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27541232

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551347

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552962

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553007

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552981

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553026

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27541241

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551356

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552972

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553017

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 6			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541202

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541214

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551317

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551329

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552754

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552835

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553338

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553354

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552767

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552848

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553346

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552731

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552739

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552812

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552820

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27541222

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551337

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553192

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Dammartin En Serve 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551069

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551479

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27541234

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551349

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553183

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27541200

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551315

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553170

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cravent F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551062

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551472

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551079

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551489

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27541207

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551322

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553177

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Epone U.S.B.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541216

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551046

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551331

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551456

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnières Freneuse 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552641

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552696

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552647

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552702

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552637

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552692

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552655

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552710

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552628

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552683

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552987

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553032

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27550978

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551387

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552996

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553041

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552959

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553004

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552979

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553024

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27550991

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551400

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552969

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553014

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550955

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550963

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551364

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551372

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552646

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552701

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552651

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552706

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552617

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552672

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552624

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552633

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552679

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552688

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552898

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552943

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552911

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552956

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552875

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552883

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552920

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552928

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551108

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551544

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551071

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551481

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551077

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551120

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551487

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551556

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551038

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551086

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551448

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551522

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551058

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551468

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551050

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551093

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551460

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551529

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551102

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551538

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551553

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551523

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551542

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553324

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553331

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Louveciennes A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551533

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553316

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551019

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551428

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552985

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553030

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 6			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551029

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551438

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552993

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553038

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550995

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551404

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553002

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553047

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27551002

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27551011

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551411

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551420

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552963

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552975

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553008

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553020

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553367

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cernay/Bonn/Us17t 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553381

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cernay/Bonn/Us17t 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553388

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cernay/Bonn/Us17t 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553328

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27550980

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551389

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553313

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Paris Saint-Germain 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553322

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Louveciennes A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553307

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil Le Roi A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27550970

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551379

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27550988

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551397

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27550961

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551370

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553172

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Dammartin En Serve 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553188

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cravent F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553180

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551110

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551546

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553330

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551118

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551554

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553321

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Paris Saint-Germain 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553308

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551127

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551563

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553315

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551088

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551100

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551524

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551536

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552750

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552831

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552990

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553035

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552760

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552841

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552726

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552807

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552980

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553025

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552998

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553043

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552971

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553016

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552733

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552742

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552814

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552823

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553385

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Clairefontaine Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553365

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Clairefontaine Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cernay/Bonn/Us17t 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553379

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Clairefontaine Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553373

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Clairefontaine Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551177

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551598

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551147

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551568

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551166

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551587

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551157

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551578

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552897

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552942

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552906

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552951

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552869

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552914

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552889

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552934

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552879

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552924

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27550973

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551382

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552986

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553031

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27550981

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551390

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27550987

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551396

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550948

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551357

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27550968

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551377

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553000

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553045

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27550960

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551369

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552964

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552974

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553009

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553019

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553174

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cravent F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Juziers F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553181

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cravent F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553195

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Cravent F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Epone U.S.B.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551170

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551591

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551595

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553312

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Louveciennes A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551178

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551599

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553319

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551588

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551187

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551605

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551608

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553333

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551148

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551160

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551569

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551572

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551581

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553186

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Dammartin En Serve 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Epone U.S.B.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553193

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Dammartin En Serve 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Juziers F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553178

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Dammartin En Serve 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cravent F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553383

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551026

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551435

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553370

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551032

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551441

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553376

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550993

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551402

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551013

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551422

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553390

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551005

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551414

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552640

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552695

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552652

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552707

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552618

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552673

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552625

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552680

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552634

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552689

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551168

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551589

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551114

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551272

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551550

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551640

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551180

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551601

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551146

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551567

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551107

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551265

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551543

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551633

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551124

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551282

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551560

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551650

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551153

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551574

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551091

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551162

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551249

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551527

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551583

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551617

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552755

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Maule - Mareil 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552836

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Maule - Mareil 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552748

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Maule - Mareil 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552829

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Maule - Mareil 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552765

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Maule - Mareil 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552846

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Maule - Mareil 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552732

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Maule - Mareil 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552813

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Maule - Mareil 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552902

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Vesgre / Gambais 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552947

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Vesgre / Gambais 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552872

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Vesgre / Gambais 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552917

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Vesgre / Gambais 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552891

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Vesgre / Gambais 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552936

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Vesgre / Gambais 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552882

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Vesgre / Gambais 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552927

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ent. Vesgre / Gambais 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553190

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Epone U.S.B.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553175

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Epone U.S.B.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553184

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Epone U.S.B.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Juziers F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553169

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Epone U.S.B.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552894

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552939

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552904

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552949

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552870

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552915

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553380

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553387

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clairefontaine Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553372

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552877

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552886

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552922

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552931

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27550974

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551383

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27550984

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551393

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550950

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551359

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553352

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553359

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553344

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550957

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550966

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551366

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551375

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551072

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551482

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551042

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551452

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551061

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551471

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551052

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551462

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553069

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. De Tessancourt 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553144

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. De Tessancourt 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553085

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. De Tessancourt 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553160

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. De Tessancourt 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553077

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. De Tessancourt 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553152

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. De Tessancourt 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551172

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551593

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553357

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551181

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551602

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551144

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551565

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553337

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551164

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551585

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553351

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551154

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551575

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553345

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fcfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552645

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552700

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552658

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552713

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552622

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552630

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552677

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552685

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551068

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551478

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551081

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551491

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551045

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551053

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551455

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551463

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27541229

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551344

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27541219

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551334

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553083

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553158

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27541237

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551352

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553090

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553165

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27541210

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551325

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553075

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553150

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552644

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552699

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552653

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552708

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552616

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552671

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552636

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552691

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552626

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552681

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552643

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552698

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552657

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552712

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552621

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552631

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552676

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552686

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551169

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551267

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551590

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551635

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551179

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551277

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551600

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551645

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551145

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551243

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551566

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551611

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551152

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551161

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fc ff 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551250

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551259

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551573

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551582

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fc ff 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551618

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551627

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551070

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551113

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551480

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551549

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551060

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551470

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551078

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551126

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551488

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551562

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551051

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551461

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551090

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551098

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551526

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551534

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27550958

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551367

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles S.O. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550967

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551376

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles S.O. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553189

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cravent F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27541231

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551346

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553176

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553182

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Dammartin En Serve 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27541201

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551316

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27541220

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551335

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553196

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27541211

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551326

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552901

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552946

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552907

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552952

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552868

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552913

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552888

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552933

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552880

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552925

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553191

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Juziers F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553171

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Juziers F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553185

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Juziers F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553179

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Juziers F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553173

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Dammartin En Serve 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553187

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553194

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27541228

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551343

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553070

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553145

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27541221

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551336

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553084

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553159

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27541238

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551353

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553091

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553166

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541205

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551320

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lfcm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27541226

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551341

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27541235

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551350

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27541198

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551313

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27541218

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551333

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27541208

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551323

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553329

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Louveciennes A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Paris Saint-Germain 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553309

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Louveciennes A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553323

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Louveciennes A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553317

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Louveciennes A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil Le Roi A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553386

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551024

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551433

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553377

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553364

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551017

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551426

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551034

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551443

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553371

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27551001

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551410

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27550976

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551385

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551116

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551552

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551074

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551122

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551484

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551558

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550951

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551040

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551083

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551360

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551450

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551519

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551103

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551539

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27550990

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551399

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551095

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551531

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550954

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550964

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551047

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551056

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551064

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551363

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551373

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551457

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551466

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551474

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553087

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553162

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553072

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. De Tessancourt 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553147

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. De Tessancourt 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553081

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553156

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553066

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553141

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551067

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551477

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553088

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. De Tessancourt 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553163

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. De Tessancourt 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27541227

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551342

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551076

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551486

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551039

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551449

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553068

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553143

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551059

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551469

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553082

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553157

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27541240

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551355

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551049

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551459

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553076

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553151

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541204

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541212

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551319

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rosny S/Seine C.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551327

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551171

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551592

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552984

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553029

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552994

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553039

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552960

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553005

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551185

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551606

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551149

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551159

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551570

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551580

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552967

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552976

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553012

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553021

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27550977

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551386

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27550986

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551395

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550949

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551358

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27550969

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551378

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27550959

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551368

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551270

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551638

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551023

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551432

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551279

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551647

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551242

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551610

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551262

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551630

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551036

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551445

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551252

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551620

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27551000

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27551008

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551409

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551417

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553327

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil Le Roi A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553314

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil Le Roi A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553320

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil Le Roi A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553334

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil Le Roi A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Paris Saint-Germain 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551266

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551634

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552983

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553028

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551278

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551646

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552995

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553040

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 6			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551244

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551612

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552961

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553006

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551251

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551619

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552968

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553013

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551260

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551628

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552977

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553022

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552648

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552703

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552654

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552709

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552615

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552670

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552635

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552690

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552627

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552682

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551176

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551597

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552988

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553033

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551182

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551603

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551143

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551564

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551163

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551584

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553001

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553046

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551155

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551576

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552965

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552973

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553010

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553018

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 6			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553356

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552900

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552945

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553341

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553350

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fc ff 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553335

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552890

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552935

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552908

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552953

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552881

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552926

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551284

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551652

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551248

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551256

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551616

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551624

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27541223

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551338

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553089

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553164

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552989

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553034

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 6			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27541233

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551348

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553080

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. De Tessancourt 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553155

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. De Tessancourt 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27541199

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551314

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553067

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553142

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552982

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553027

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 6			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552999

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553044

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 6			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553074

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553149

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541206

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541215

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551321

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551330

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du

N° du match : 27552966

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du

N° du match : 27553011

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. Les 6			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553340

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Neauphle-Pont. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553347

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Neauphle-Pont. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553361

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Neauphle-Pont. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553310

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Paris Saint-Germain 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553326

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Paris Saint-Germain 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553318

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Paris Saint-Germain 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551109

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551545

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551119

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551555

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551085

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551521

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551092

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551101

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551528

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551537

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552896

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552941

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552910

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552955

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552874

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552884

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552919

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552929

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551018

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551427

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551174

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553339

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551030

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551439

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550996

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551405

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551167

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553353

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551184

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553360

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551003

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551412

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27551012

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551151

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551421

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27541225

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551340

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27541239

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551354

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541203

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du

N° du match : 27541213

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551318

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du

N° du match : 27551328

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552642

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552697

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552650

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552705

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552659

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552714

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552620

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du

N° du match : 27552632

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552675

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du

N° du match : 27552687

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552751

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552832

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552759

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552840

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552768

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552849

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552729

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552741

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552810

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552822

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Usaf-Aslc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551275

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551643

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551245

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551613

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553366

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551264

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551632

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553382

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551255

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551623

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553374

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cernay/Bonn/Us17t 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27550979

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551388

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27550985

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551394

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27550972

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551381

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27550989

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551398

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550956

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551365

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553086

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553161

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27541230

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551345

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553073

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553148

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27541236

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551351

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553079

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553154

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27541197

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551312

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27541217

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551332

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553093

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. De Tessancourt 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553168

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. De Tessancourt 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27541209

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule A

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551324

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rosny S/Seine C.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551125

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551561

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551089

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551099

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du

N° du match : 27551111

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551525

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551535

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du

N° du match : 27551547

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551022

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551431

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553368

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clairefontaine Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551031

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551440

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553375

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cernay/Bonn/Us17t 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550994

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551403

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551014

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551423

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553389

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551004

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551413

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553358

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552899

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552944

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553349

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553336

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552892

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552937

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552909

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552954

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553343

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552876

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552921

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551112

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551548

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551117

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551121

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551557

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551084

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551087

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551520

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551104

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551106

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551540

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551094

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551097

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule E

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551530

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551027

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551436

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550997

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551406

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551016

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551425

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551007

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551416

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552753

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552834

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553071

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553146

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552762

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552843

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553078

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553153

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lfcm 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552725

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552806

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552745

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552826

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553092

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule E2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553167

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552735

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552816

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553355

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552757

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552838

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553342

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552763

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552844

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villiers Mahieu As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553348

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552724

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552805

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552744

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552825

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27553362

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552736

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552817

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Usaf-Aslc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27553384

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cernay/Bonn/Us17t 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551025

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551434

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553369

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553378

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clairefontaine Fc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 1 Poule D

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553363

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551015

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551424

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551033

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551442

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551006

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551415

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552649

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552704

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552619

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552674

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552638

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552693

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552629

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule A2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552684

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551283

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551651

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551247

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551257

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551269

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551615

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551625

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551637

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551065

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551475

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnières Freneuse 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551073

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551483

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551082

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551492

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551043

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551055

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551453

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551465

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551020

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551429

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551273

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551641

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551028

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551437

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Yvelines U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551263

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551631

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551037

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551281

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551446

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551649

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551254

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551622

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27550998

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS

Fiche établie par :

n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27551010

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551407

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551419

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552895

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552940

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552903

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552948

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552912

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552957

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Vesgre /Gambais 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552873

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C1

Match du

N° du match : 27552885

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552918

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule C2

Match du

N° du match : 27552930

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551066

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551476

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551080

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551490

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551044

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule D

Match du

N° du match : 27551054

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551454

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule D

Match du

N° du match : 27551464

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552752

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 18/11/2023

N° du match : 27552833

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552991

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27553036

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 09/12/2023

N° du match : 27552997

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 09/12/2023

N° du match : 27553042

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552958

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 5			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27553003

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. Les 6			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552978

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27553023

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552766

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 20/01/2024

N° du match : 27552847

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552970

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule D2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27553015

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552730

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du

N° du match : 27552740

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552811

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du

N° du match : 27552821

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro.** Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552758

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villiers Mahieu As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 02/12/2023

N° du match : 27552839

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villiers Mahieu As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552728

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villiers Mahieu As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 16/12/2023

N° du match : 27552809

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villiers Mahieu As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552747

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villiers Mahieu As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 13/01/2024

N° du match : 27552828

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villiers Mahieu As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B1

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552738

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Villiers Mahieu As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U11 2 Poule B2

Match du 27/01/2024

N° du match : 27552819

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villiers Mahieu As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ent. Maule - Mareil 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551268

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551636

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27550982

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551271

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551391

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométrateur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551639

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551276

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551644

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27550952

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551361

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27550971

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551380

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551285

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551653

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27550962

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551371

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551246

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du

N° du match : 27551258

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551614

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du

N° du match : 27551626

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551173

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551274

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551594

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 02/12/2023

N° du match : 27551642

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551280

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551648

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551241

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 16/12/2023

N° du match : 27551609

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551261

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 13/01/2024

N° du match : 27551629

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551186

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551607

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551253

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule G

Match du 27/01/2024

N° du match : 27551621

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551150

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule F

Match du

N° du match : 27551158

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551571

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule F

Match du

N° du match : 27551579

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27550975

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551384

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27550983

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 09/12/2023

N° du match : 27551392

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27550992

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551401

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550953

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule B

Match du

N° du match : 27550965

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551362

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule B

Match du

N° du match : 27551374

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551021

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 18/11/2023

N° du match : 27551430

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551035

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du 20/01/2024

N° du match : 27551444

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27550999

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : ANNEE 11 Poule C

Match du

N° du match : 27551009

Auto-évaluation Rencontre U10-U11

Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2



NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines U.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match ».**
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40'' pour le pied droit puis sur 40'' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40'') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne.** Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551408

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..





Catégorie/Poule : U10 ANNE Poule C

Match du

N° du match : 27551418

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Yvelines U.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 40"	1 Seul Essai - 40"	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			
Fiche établie par : n° de licence :			

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve de Jonglerie U10-U11 - Phase 2

Auto-évaluation Rencontre U10-U11



1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 40" pour le pied droit puis sur 40" pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle.**
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronomètreur**. Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 40 secondes (40") par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**. Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
 - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
 - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

